



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Madame la Présidente
du Conseil d'État
Luxembourg

Luxembourg, le 15 juin 2020

Personne en charge du dossier:
Pascal Thill
☎ 247 - 82955

Réf. CE / SCL : 60.262 – 914 / nb
Doc. parl. 7607

Objet : Projet de loi portant introduction d'une série de mesures à l'égard des activités économiques et accueillant un public dans le cadre de la lutte contre le virus SARS-CoV-2 (Covid-19) et dérogeant à certaines dispositions de la loi du 16 juin 2017 sur l'organisation du Conseil d'État.

Madame la Présidente,

Comme suite à ma lettre du 29 mai 2020, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis de la Chambre des salariés sur le projet de loi sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Pascal Thill
Gestionnaire dirigeant